

# EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
 En exercice 27  
 Présents 23  
 Votants 27  
 Quorum 14

### L'an deux mille vingt trois

Le : 06 avril

Le Conseil Municipal de **la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de **M. Jean-Paul FERRE, Conseiller Municipal Délégué**

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2023

PRESENTS : Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE Guylaine FAYOLLE, Nathalie FERNANDEZ, Cyrille GENEVRIER, Sébastien OLIVIER, Françoise BUSALLI, Angelo MANIERI, Charlélie, ARNAUD, Marine TOINON, , André GACHET, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Marjorie COMBE, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Annick BRUNEL, Annie OSTARD, Christine FELIX, Cyril RONZE.

POUVOIRS : Annick BRUNEL à Véronique GENEVRIER, Annie OSTARD à Pierre MARCOUX, Christine FELIX à Maryse RODRIGUEZ, Cyril RONZE à Gérard DI FRUSCIA.

SECRETAIRE : Véronique GENEVRIER.

Délibération n°2023 04 04

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS.**

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats,

Considérant que la délibération d'affectation des résultats doit intervenir après le vote du compte administratif et les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte administratif,

Le Conseil Municipal est invité à délibérer l'affectation du résultat telle que présentée ci-dessous :

### Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice	+ 772 475.23
B. Résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte administratif	+ 343 564.47
	-----
C. Résultat à affecter (A+B)	+ 1 116 039.70

## Résultat d'investissement

D. Solde d'exécution d'investissement	+ 843 789.02
E. Solde des restes à réaliser	- 1 079 832.23
	-----
F. Besoin de financement (D+E)	- 236 043.21

## **AFFECTATION (=C)**

Affectation en réserves R 1068 en investissement	+ 736 043.21
Report en fonctionnement R002	+ 379 996.49

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (21 voix pour, 06 abstentions) :**

**- approuve l'affectation du résultat du budget communal, telle qu'exposée ci-dessus.**

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 07 avril 2023

Le Président de séance,  
Jean-Paul FERRE



La Secrétaire de séance,  
Véronique GENEVRIER



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :  
Publié ou Notifié  
le :